

Date de dépôt: 2 décembre 2008

Messagerie

Réponse du Conseil d'Etat
à l'interpellation urgente écrite de M. Claude Marcet : Quel
absentéisme aux HUG

Mesdames et
Messieurs les députés,

En date du 13 novembre 2008, le Grand Conseil a renvoyé au Conseil d'Etat une interpellation urgente écrite qui a la teneur suivante :

Sans nullement nier l'effort et la qualité des nos institutions hospitalières genevoises que je tiens à remercier ici (une récente et longue expérience personnelle à la Gériatrie me conforte véritablement dans le sens de cette opinion), j'entends toutefois par trop souvent dire :

que les patients doivent attendre de plus en plus longtemps, soit aux Urgences, soit pour des opérations (une autre récente expérience personnelle, cette fois aux Urgences, va malheureusement exactement dans ce sens, à tel point que j'ai finalement décidé un soir de partir après près d'une heure et demie d'attente sans voir personne) ;

que les infirmiers et infirmières semblent passer de plus en plus de temps à gérer leurs actes devant l'écran (comme cela m'a clairement été dit par une infirmière pour constituer notamment des dossiers et ainsi prévoir par avance toute demande éventuelle en justice) qu'à agir dans le sens du contact et du soutien humain et professionnel aux patients ;

que la surcharge de travail des infirmiers et infirmières rend leur travail de moins en moins agréable et attrayant, ce qui peut provoquer la survenance de divers problèmes professionnels et relationnels, selon le niveau de fatigue des uns et des autres.

Question :

Sachant que l'absentéisme et son évolution sont un bon critère de satisfaction et de plaisir au travail, tous domaines professionnels confondus, il serait intéressant que soient connues les courbes d'absentéisme des seuls principaux services des HUG, par service, et leur évolution ces dix dernières années.

Il sera ainsi possible de réaliser plus objectivement que par ouï-dire s'il y a lieu d'envisager des corrections politiques de la situation.

RÉPONSE DU CONSEIL D'ETAT

Les tableaux annexés font état de l'évolution du taux d'absence par département et par catégorie professionnelle de 2003 à 2008, au sein des Hôpitaux universitaires de Genève (HUG).

A toutes fins utiles et pour une bonne compréhension des deux tableaux annexés, il convient de préciser que le taux d'absence se définit comme la somme des jours d'absence résultant :

- d'accidents professionnels et non professionnels
- de la maladie (y compris la maternité et la pré-maternité)
- de congés spéciaux alloués au personnel de la fonction publique (décès d'un proche, maladie d'un enfant, déménagement, mariage, etc.).

Cette somme est exprimée en % par rapport au total des journées de travail dues par le personnel.

Lors d'absences de plus de 30 jours ou dans les secteurs critiques, voire spécifiques, un remplacement est organisé le plus rapidement possible par du personnel temporaire.

Enfin, en automne 2007, le comité de direction des HUG a décidé d'élaborer un programme ciblé de management basé sur un processus de gestion des absences non planifiées (absence de moins de 90 jours), afin de diminuer le taux d'absence.

Au bénéfice de ces explications, le Conseil d'Etat vous invite, Mesdames et Messieurs les députés, à prendre acte de la présente réponse.

AU NOM DU CONSEIL D'ETAT

Le chancelier :
Robert Hensler

Le président :
Laurent Moutinot

Annexe 1 : taux d'absence par département et motif d'absence

Annexe 2 : taux d'absence par catégorie professionnelle

ANNEXE 1

Annexe 1 : taux d'absence par département et motif d'absence

	Taux d'absence par département et motif d'absence depuis 2003 jusqu'en oct. 2008							
	Taux global							
	2003	2004	2005	2006	2007	oct.08		
Département (libellés de l'organigramme)								
Dépt.APSI	8.7	6.9	7.8	8.2	8.7	8.7	7.3	7.3
Dépt de Chirurgie	8.5	8.1	8.5	9.0	8.0	8.0	7.3	7.3
Direction & Services Communs	7.1	5.9	6.3	5.8	6.5	6.5	7.0	7.0
Dépt de l'Enfant & de l'Adolescent	9.1	9.4	10.0	10.8	8.7	8.7	9.4	9.4
Dépt d'Exploitation	8.6	7.5	7.2	6.3	6.4	6.4	6.2	6.2
Dépt de Réhabilitation & Gériatrie	7.8	8.4	8.9	9.0	8.8	8.8	9.3	9.3
Dépt de Génétique & de Laboratoire	3.8	4.1	4.8	5.9	6.2	6.2	5.9	5.9
Dépt de Gynécologie & d'Obstétrique	8.0	10.0	9.1	9.6	9.3	9.3	8.5	8.5
Dépt d'imagerie & des Sciences de l'Information Médicale	4.8	5.1	4.5	5.5	4.7	4.7	5.9	5.9
Dépt de Loëx	10.5	8.1	10.2	9.2	**	**	**	**
Dépt de Médecine Communautaire & de Premier Recours	6.9	7.6	6.7	5.9	7.2	7.2	8.4	8.4
Dépt de Médecine Interne	7.2	6.5	7.3	6.8	6.9	6.9	7.0	7.0
Dépt de Neurosciences Cliniques	7.7	7.5	9.2	8.3	7.6	7.6	7.5	7.5
Dépt de Psychiatrie	7.0	6.9	6.6	7.2	6.7	6.7	6.7	6.7
HUG	7.8	7.4	7.7	7.7	7.4	7.4	7.4	7.4

Remarques:

En 2007, reconstitution des départements

** Données incluses dans celles de la Gériatrie à compter de 2007

Annexe 2 : taux d'absence par catégorie professionnelle

Taux d'absence par catégorie professionnelle de 2003 à 2008

Catégorie professionnelle	2003	2004	2005	2006	2007	oct. 2008
Médecins et autres universitaires du secteur médical	3.2	3.6	3.8	3.7	4.1	4.5
Personnel soignant des secteurs de soins	9.5	9.3	10.2	10.1	9.4	9.6
Personnel des autres disciplines médicales	7.5	6.7	6.6	7.6	7.4	6.9
Personnel administratif	6.5	5.4	5.8	5.4	5.7	5.8
Personnel d'exploitation	9.5	8.2	8.0	7.1	6.9	6.7
Personnel technique de maintenance	5.9	5.5	5.0	4.5	5.2	4.8
HUG	7.8	7.4	7.7	7.7	7.4	7.4